

## Compte-rendu de la réunion du 3 juillet 2007

Présents : Philippe Aubry, Philippe Cadinot, Jean-Lou Desbarbieux, Séverine Dubuisson, Fabrice Kordon, Corentin Méhat, Nicole Nardy, Patrice Perny, Nicolas Sabouret, Michèle Soria.

Excusée : Nathalie Drach-Temam.

Absent : Adrien Fortuné.

Membres sans voix délibérative : Emmanuel Chailloux.

Invités : Xavier Blanc, Ludovic Denoyer, Anne Fladenmuller, Olivier Fourmaux, Christophe Gonzalès, Mathieu Jaume, Jean-Luc Lamotte, Pascal Manoury, Valérie Ménissier-Morain, Gérard Nowak, Christian Queinnec, Alain-Georges Sabathé, Mohab Safey, Olivier Spanjaard.

Ordre du jour :

1. Désignation des membres extérieurs du Conseil
2. Réhabilitation du master dans le cadre du nouveau quadriennal
  - 2.1 Articulation entre la licence et le master
  - 2.2 Programme de la formation
  - 2.3 Organisation pédagogique
  - 2.4 Méthode de travail
3. Calendrier des enseignements pour 2007-2008
4. Procédures pour l'établissement du tableau de service
5. Stratégie de communication (interne et externe)
6. Ouverture internationale
7. Divers

### 1. Désignation des membres extérieurs du Conseil

Deux noms sont suggérés par J. Malenfant :

- Isabelle Demeure (ENST)
- Jean-Luc Zarader (SDI)

F. Kordon suggère d'ajouter quelqu'un de l'école doctorale, tel que Bernard Robinet, directeur de l'EDITE. À la réflexion, J.-L. Zarader étant un membre de la future UFR, il ne serait pas éligible comme membre extérieur du Conseil du M selon les statuts génériques des départements de formation votés par le CA de l'UPMC.

La proposition suivante est soumise au vote :

« Êtes-vous d'accord pour que Isabelle Demeure et Bernard Robinet soient les membres extérieurs du conseil du M ? »

Résultats du vote :

OUI : 10 voix

NON : 0 voix

Vote nul : 1 voix

La proposition est donc adoptée.

## **2. Réhabilitation du master dans le cadre du nouveau quadriennal**

J. Malenfant dit que 90% des grandes lignes du dossier de la future habilitation devrait être fixé pour fin octobre, c'est-à-dire l'essentiel de la partie structure générale de la formation, mention, spécialités, parcours, jusqu'à la liste des UE par leur intitulé.

### *2.1 Articulation entre la licence et le master*

Le débat est lancé sur les deux questions suivantes :

Sur quoi peut-on compter comme acquis pour une UE M1 ?

Doit-on contraindre les parcours en L ?

V. Ménissier-Morain dit que pour certaines UEs de M1, les étudiants auraient aimé qu'on leur suggère en L3 de faire plus d'UEs préparatoires.

P. Perny suggère une ouverture en L, ainsi qu'une recommandation potentielle des UEs qui permettent d'aller dans telle ou telle spécialité.

X. Blanc pose le problème de savoir si l'objectif de la Licence doit être l'entrée en Master à Paris 6. Notre Licence et notre Master pourraient perdre de leur compétitivité en ayant ce type d'objectif.

J. Malenfant dit qu'il existe une nécessaire différence entre le L informatique et le M informatique. La licence a une obligation d'accueil territorial des bacheliers, alors que le Master vise à mettre en valeur les domaines d'excellence de la recherche en informatique de l'UPMC. Les bacheliers du territoire de l'UPMC sont en droit de s'attendre à une ouverture plus large de la Licence qui doit leur permettre de faire différents Master par la suite.

F. Kordon dit qu'il ne faut pas oublier qu'un bon nombre d'étudiants font le L à l'UPMC pour aller en M à l'UPMC et que peu d'entre eux se posent la question de postuler en M dans d'autres établissements.

C. Queinnec dit qu'avant la Licence était un diplôme terminal (grande différence avant entre la Licence et la Maîtrise), ce qui n'est plus vraiment le cas dans le cadre de la réforme LMD puisque tout étudiant ayant une licence doit pouvoir entrer en master. Il dit aussi que plus de

la moitié des étudiants de M1 ne vient pas du L3 Informatique de Paris 6. Il faut en L3 fabriquer une certaine compétence qui permet d'aller dans l'industrie ou de poursuivre en Master

E. Chailloux dit que selon lui, cela devrait être au Master de faire de la publicité pour les UEs importantes pour les formations du Master. Il oppose aussi les besoins en Licence et en Master : quels acquis doit-on donner en L pour aller en M ? Il faut se préoccuper donc des deux types de débouchés visés par le L (industrie ou Master).

Grande question à se poser : quels acquis pour tous en fin de Licence ?

F. Kordon dit que de toutes façons, pour recruter en M on est obligé de regarder les UEs suivies en L, mais s'étonne cependant que dans certains cas on trouve des candidats de notre Licence auxquels manquent de pans importants dans la formation de base en informatique, en particulier en algorithmique ou en programmation.

X. Blanc dit que le discours du master vis-à-vis des étudiants de licence est très confus et qu'il comprend pourquoi les étudiants sont largués pour le choix des UEs en L préparant au Master.

J.-L. Desbarbieux dit que selon lui si les étudiants sont déroutés en master quant au choix des UEs c'est parce que le Master manque de visibilité, surtout ses spécialités et leur contenu. On devrait faire des présentations plus tôt dans l'année. Il faut aussi dire que l'orientation est différente selon le semestre de L3 (le second ouvre plus), et qu'actuellement, une définition d'un ensemble de compétences nécessaires qu'un étudiant en Licence informatique doit avoir existe au niveau du L.

G. Blain dit que pour lui la formation informatique en licence commence trop tard : trois semestres grosso modo lui semblent trop peu pour acquérir assez de compétences. Le dernier semestre du L3 devrait permettre de s'adapter à la profession et d'aller en Master. En L2 on devrait informer, en L3 on devrait leur demander de choisir une spécialité, pour les former assez tôt.

E. Chailloux dit que désormais nous n'utiliserons plus les labels "pro" ou "recherche", et que nous ne parlerons plus de parcours mais d'agencement. J. Malenfant insiste sur le fait que c'est principalement une question de terminologie et qu'au fond cela ne va pas forcément entraîner des profondes refontes. Il demande simplement, concernant l'habilitation :

- si les spécialités vont rester telles qu'elles sont,
- ce qui va être modifié dans leur offre, et
- comment valoriser les compétences acquises ?

Il parle aussi de la plus grosse modification du Master actuellement annoncée concernerait une spécialité autour de la thématique Robotique, éventuellement à cheval entre SDI et Informatique.

J.-L. Lamotte demande s'il y a un ensemble de compétences reconnues du monde industriel, et si on pourrait faire appel à une nomenclature externe de connaissances.

J. Malenfant dit que de telles nomenclatures existent, comme celle faite par l'APEC. On nous demande effectivement de travailler avec ce genre de nomenclatures des compétences. La formation permanente nous réclame de faire cela, à la fois pour rendre notre offre de formation plus lisible, et faciliter les décisions dans le cadre de la validation des acquis de

l'expérience (VAE).

## *2.2 Programme de la formation*

Actuellement, pour l'essentiel, la discussion se passe au niveau des spécialités, mais il faudra trouver un moyen de susciter les idées et les suggestions plus transversales, si celles-ci peuvent enrichir valablement la formation.

## *2.3 Organisation pédagogique*

J. Malenfant dit qu'il y aurait sûrement des points importants à revoir :

- tension extrême du calendrier
- poids du stage (18 ECTS, c'est moins que dans la plupart des formations équivalentes)
- UE à 3 ECTS ou à 6 ECTS en M2 ?

Mais que le temps fait défaut pour répondre correctement à tout cela.

E. Chailloux demande si on peut laisser la sélection à l'entrée du M1 et du M2.

F. Kordon dit que non car la réforme du LMD, dans l'hypothèse d'une sélection à l'entrée du M1, impliquerait la possibilité de suivre tout le master.

Suite à une remarque de J. Malenfant sur le fait que plusieurs pays européens (dont l'Italie et l'Allemagne) sont en train de mettre en place le système 3-5-8 (dit LMD en France) en voyant le 3 comme la principale sortie professionnalisante, J.-L. Desbarbieux dit que d'après lui, la vision de P. Porcheron est que le Master ne devrait pas avoir vocation à avoir de gros flux d'étudiants.

## *2.4 Méthode de travail*

Le dossier dans sa forme « déposable » auprès du ministère, doit être prêt pour la fin du mois d'octobre. Ce délai très court exige de réfléchir à la manière d'impliquer les collègues dans la réflexion et les décisions sur la prochaine habilitation.

G. Blain suggère d'aider l'AEIP6 à mettre un questionnaire en route pour les anciens, afin de savoir ce que notre formation leur a appris, ce qu'il manquait. J. Malenfant dit que l'AEIP6 travaille actuellement sur cela, et constitue un annuaire des anciens.

J. Malenfant demande comment aller chercher les suggestions des collègues pour la future habilitation. Il suggère de faire cela sous forme de colloque un samedi.

X. Blanc dit que pour lui, si on met des dates limites pour laisser les gens s'exprimer et qu'ils ne le font pas, il faut appliquer la règle « qui ne dit mot consent ».

E. Chailloux dit qu'il serait bien de faire un bilan du master, car il a une vision assez réduite de ce qui se fait dans les autres spécialités que celles où il intervient.

P. Perny dit que pour être efficace, il faut structurer le débat, poser les questions et que des groupes de personnes doivent être chargés de faire cela d'abord. Il faut identifier ce que l'on

veut obtenir comme acquis au sortir des formations, et qu'on regarde si aujourd'hui on y arrive.

### **3. Calendrier des enseignements pour 2007-2008**

Le calendrier prévu pour 2007-2008 est présenté. On peut constater que le calendrier préparé par le Master, avant que ne soit discutée la possibilité de regrouper les sessions de rattrapage des deux semestres en juin, colle pratiquement complètement avec le calendrier voté par le CEVU. Les principales différences viennent du fait que l'emprise des cours de M1 est de 11 semaines (10 semaines de CM et 10 semaines de TD/TME, en décalage d'une semaine), et du fait que les examens de juin (première et seconde sessions du second semestre de M1) ne sont pas sur les mêmes semaines calendaires.

Compte tenu du vote du CEVU et des difficultés qui seraient créées par le fait de ne pas s'y conformer, le Conseil considère qu'on peut suivre le calendrier officiel, modulo le nombre de semaines d'enseignement et la semaine des examens du second semestre du M1 qui pourrait se tenir dans la semaine du 19 mai qui est une semaine de révision dans les autres mentions de L et de M.

Pour le M2, le calendrier est présenté. Le calendrier de la mention informatique est complètement différent du calendrier officiel, compte tenu des spécificités de notre mention. L'Université admet qu'en M2 un calendrier spécifique peut être suivi dans les mentions.

### **4. Procédures pour l'établissement du tableau de service**

La réhabilitation à mi-parcours du Master a fait apparaître un déficit de procédures dans l'établissement du tableau de service. Une procédure ad hoc a été appliquée avec retard en début d'année universitaire (2006-2007). Elle va être polie et appliquée en début d'année pour l'an prochain. Il s'agit de déterminer le budget d'heures de chaque UE du master, ainsi que la répartition CM, TD, TME.

J. Malenfant rappelle qu'il n'entre pas dans les prérogatives des responsables d'UE de modifier de leur propre chef les budgets et répartition d'heures de leurs UE. Toutes ces modifications doivent être discutées et acceptées par la responsable de spécialité avant d'être appliquées.

P. Aubry qu'il pourrait être envisageable de fonctionner en mode prévisionnel, c'est-à-dire que chaque responsable d'UE devra en début de semestre informer de ses besoins, et les collègues devraient déclarer leur service prévu pour l'année suivante en juin.

F. Kordon fait remarquer qu'il est souvent difficile de prévoir à l'avance les effectifs, et donc le nombre de groupes dans les UE.

Il est possible que nous ayons à harmoniser nos pratiques avec celles des autres UFR avec lesquelles nous devons bientôt nous regrouper dans l'UFR d'ingénierie.

### **5. Stratégie de communication (interne et externe)**

J. Malenfant distingue 4 points :

1. Le problème de communication avec les entreprises. Le Master a fait refaire cette année des plaquettes à destination des entreprises pour la récolte de la taxe d'apprentissage. Il serait aussi bien de remettre en place des Conseils de perfectionnement dans les spécialités à l'image de ce qui existait dans les DESS auparavant.
2. Recrutement des étudiants. Il faut différentes plaquettes pour faire de la publicité au niveau des étudiants de l'UPMC, des écoles d'ingénieurs, des bacheliers actuellement envoyés en nombre croissant vers les classes préparatoires et des étrangers.
3. Faire de la communication interne vers nos étudiants via le site annuel sous SPIP. Il est proposé à l'AEIP6 de relancer un sondage sur cet outil. Il est remis sur la table la question d'une nouvelle formation pour l'utilisation efficace de notre site
4. Communication entre l'EFU du master et les enseignants. Il existe, côté enseignants, un endroit regroupant un certain nombre d'informations destinées aux enseignants (tutorial vidéo d'utilisation SPIP, appel à PQE, ...) mais la visibilité est encore trop réduite. Des efforts devront être faits l'an prochain.

## **6. Ouverture internationale**

J. Malenfant précise que la politique actuelle de l'UPMC est très favorable à l'ouverture internationale et souligne l'existence de trois projets officiels pour la mention informatique :

1. Un master international orienté sciences cognitives piloté par Jean-Gabriel Ganascia avec des Universités françaises, italienne et roumaine.
2. Un master international orienté bioinformatique piloté par Alessandra Carbone avec l'Université Libre de Bruxelles et une Université anglaise.
3. Un cursus commun transversal, concernant l'ensemble des spécialités, avec l'Université de Montréal.

Un autre projet est en gestation entre la spécialité ACSI et une Université égyptienne.

## **7. Divers**

Aucun point n'est ajouté.

Prochaine réunion du Conseil de département le mardi 18/09/07 à 15h30  
(à la suite du Conseil de département de la Licence).  
La séance est levée à 19h00.

*Compte-rendu adopté à l'unanimité moins trois abstentions le 18/09/2007.*